

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

### **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 14 MARS 2024**

Le quatorze mars deux mille vingt-quatre, à 20 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est réuni, en Mairie, sous la présidence de Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente).

Présents : Mélanie AYISSI-DUBOULOZ (Vice-Présidente), Vanessa MESSAMER, Céline PRUD'HOMME, Sandrine RUCHE (élues), Manuel MUNOZ, Edwige NONNE, Catherine PERRET, Liliane SAPPEY (nommés).

Excusés : Isabelle ASNI-DUCHÊNE (Présidente) (pouvoir à Céline PRUD'HOMME), Frédéric RIMET (élu) (pouvoir à Mélanie AYISSI-DUBOULOZ), Martine TURPIN (nommée) (pouvoir à PERRET Catherine).

Secrétaire de séance : Sandrine RUCHE (nommée).

Date de convocation : 28 février 2024

Le quorum étant atteint la séance débute à 20h15.

\*\*\*\*\*

### **ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

- Validation du compte-rendu du 18 janvier 2024
- Démission de Mme Micheline TOURNIER et nomination de Mme Liliane SAPPEY
- Approbation du compte de gestion 2023
- Approbation du compte administratif 2023
- Vote du budget 2024
- Aides et secours
- Anniversaire des nonagénaires
- Sortie des Anthychoises
- Questions diverses

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18 JANVIER 2024**

Le procès verbal a été approuvé à l'unanimité.

### **DEMISSION DE MME MICHELINE TOURNIER ET NOMINATION DE Mme LILIANE SAPPEY**

La Vice-Présidente informe que l'arrêté, concernant la démission de Mme Micheline TOURNIER et la nomination de Mme Liliane SAPPEY, a été pris le 30 janvier 2024.

## **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023**

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ présente le compte de gestion 2023.  
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

## **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

La Vice-Présidente détaille le compte administratif 2023. Celui-ci présente un excédent de fonctionnement de 12'639,12 €.  
Le Conseil approuve le compte administratif 2023 à l'unanimité.

## **VOTE DU BUDGET 2024**

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ propose le budget 2024.  
Une question est posée concernant la participation au repas à domicile livré à M. D. Mme RUCHE parle d'une aide accordée de quelques dizaines de centimes d'euros, il y a un moment déjà par la commune, lors d'une augmentation du prix par repas livré par le CIAS. Un budget de 29'739,12 € est prévu dans l'article fêtes et cérémonies qui comprend les cadeaux de Noël pour les aînés, le repas des aînés, la sortie des Anthychoises, les chocolats pour les 90 ans et plus. La Vice-Présidente met en garde de bien se limiter au budget donné pour ces événements...  
Le montant des dépenses et recettes de fonctionnement s'élève à 45'239,12 €.  
Le budget 2024 est proposé au vote et approuvé à l'unanimité.

## **AIDES ET SECOURS**

Une seule aide a été pour l'instant accordée cette année pour 20 tickets de bus à Thonon, d'un montant total de 19,20 € au profit de Mme J., qui en avait déjà bénéficié en 2020.

## **ANNIVERSAIRE DES NONAGENAIRE**

La liste des 90 ans et plus est reprise pour la livraison de coffrets (chocolats et pâtes de fruits de « Charlotte Ô Chocolat » de Ballaison). Les membres du Conseil se répartissent les livraisons. Les chocolats pour les personnes nées en avril seront commandés demain.  
Rappelons que M. BON Jules aura 100 ans le 29 mars. Mme Mélanie AYISSI-DUBOULOZ et Catherine PERRET se rendront chez M. BON pour fêter son anniversaire en apportant un gâteau (une forêt noire) et son journal de naissance, sans oublier le coffret chocolats/pâtes de fruits habituel.  
Le Président des Anciens combattant et un membre de l'association ont demandé d'assister à cette fête.

## **SORTIE DES ANTHYCHOISES**

Mme AYISSI-DUBOULOZ reprend les propositions faites lors du dernier conseil pour la sortie des Anthychoises.  
La barque de Savoie demande 880 € par sortie d'un maximum de 70 personnes, ce qui ferait 12,57 € par personne.  
Le Casino d'Evian propose un spectacle avec l'humoriste Philippine DELAIRE à 25 €/personne. Pour le repas, il y aurait deux restaurants sur place d'ouverts le midi, UMBERTO et BACCARA. Le Casino d'Annecy ne propose que de la salle de jeux mais sans spectacle.  
Une croisière gourmande serait possible sur le Lac d'Annecy pour 68 €/personne mais il faut prévoir le bus pour s'y rendre.  
Reste la proposition de Karaoké avec apéritif dinatoire dans une salle des fêtes à Anthy, ce qui permettrait de limiter le budget.

Manu MUNOZ propose l'idée des Thermes à Lavey-les-Bains en Suisse.

La Vice-Présidente rappelle que les bains de St Gervais avaient été proposés l'an passé.

Vanessa MESSAMER suggère les bains de Chamonix très jolis qui demandent 52 €/personne.

Les bains bleus à Genève sont évoqués mais pas retenus.

Il en est conclu de rester sur l'idée des bains, en comparant les prix et prestations entre Lavey-les-Bains, St Gervais et Chamonix. Une étude comparative sera faite en comprenant également le repas.

La date du dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024 est retenue pour cette sortie.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Manuel MUNOZ demande ce qui s'est passé concernant un bon de jardinerie non reçu par les destinataires, qu'il avait déposé dans leur boîte aux lettres. La Vice-Présidente lui répond avoir téléphoné à ce couple qui a avoué avoir reçu une carte d'enfant de Noël mais qui n'a pas remarqué le bon à l'intérieur avant de jeter l'enveloppe !

Mélanie AYISSI-DUBOULOZ rappelle les dates d'octobre rose fixées au 13 octobre et du repas des aînés au 16 novembre.

Cette dernière parle de l'appartement qui était loué à un particulier par la commune au dessus de la salle des Hutins vers le stade de foot. Ce logement T4 avec 3 chambres est désormais libéré.

L'idée est maintenant de le rendre disponible pour des personnes dans le besoin.

Mme AYISSI-DUBOULOZ va se rapprocher de certaines associations comme la Mission Locale avec qui elle a rendez-vous le 20 mars. Ils s'occupent de loger des jeunes qui ont des gros problèmes à trouver un logement.

Habitat Humanisme s'occupe également de logements d'insertion de personnes en précarité.

Vanessa MESSAMER soumet l'idée de proposer ce logement aux employés des centres de loisirs comme l'ABCJ. Céline PRUD'HOMME met en garde de ne pas louer à un public ayant de problèmes de dépendances et d'addictions... Elle suggère de contacter aussi la Passerelle à Thonon.

La Vice-Présidente annonce également que la Maison des Associations sera libre d'ici deux ou trois ans et qu'il faudra que le Conseil Municipal se prononce sur son devenir...

La prochaine réunion est fixée au jeudi 13 juin à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25

La secrétaire de séance,  
**Sandrine RUCHE**



La Vice-Présidente,  
**Mélanie AYISSI-DUBOULOZ**

